



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BÉCANCOUR
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément aux articles 152 et 445 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard tiendra une séance extraordinaire le lundi 13 mai 2024 à 19h30, à la salle Éric-Côté sis au 228, rue principale.

Ordre du jour

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Règlement d'annexion #2024-05-05 portant sur l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
5. Loyer de la garderie « les minis du village »
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD (QUÉBEC) CE 8 MAI 2024.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale et greffière-trésorière

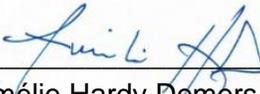
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, MRC de Bécancour certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat [séance extraordinaire du 13 mai 2024], conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 8 mai 2024, à chacun des endroits suivants :

- Site Internet de la municipalité (stececiledelevrard.com)
- Babillard du bureau municipal (219, rue principale à Sainte-Cécile-de-Lévrard)

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Cécile-de-Lévrard ce 8 mai 2024.



Amélie Hardy Demers
Directrice générale et greffière-trésorière